

JUIN 85



# CUSY

BULLETIN COMMUNAL N° 5



# EDITORIAL DU MAIRE .

La mise au point du budget annuel constitue l'élément déterminant de la vie municipale. Aucune décision entraînant quelque dépense que ce soit, ne peut être engagée sans y avoir été au préalable inscrite. Le budget est donc l'aboutissement de tout un travail, qui consiste à recenser les besoins, et effectuer des choix.

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, le budget prévisionnel 1985 s'avère relativement important, surtout dans sa partie investissement, qui concerne trois projets adoptés par le C. M. :

- Les écoles : Depuis de longues années, l'exiguité de la cantine posait de sérieux problèmes, tant aux enfants qu'à la cantinière. De même, depuis d'aussi nombreuses années, les instituteurs et les délégués cantonnaires aux écoles réclamaient des préaux pour les journées pluvieuses.

Le projet, en voie de réalisation grâce aux intéressantes subventions du Conseil Général de Haute-Savoie, permettra de palier à ces deux inconvénients, bien que tous les problèmes de locaux ne soient résolus pour autant.

- Les routes : Le financement prévu tient compte des enrobés réalisés l'année dernière sur les routes des Reys et Fésigny, et de la jonction à La Curiaz, en cours de réalisation. Les travaux routiers s'avèrent très onéreux compte tenu du fait que nous ne bénéficions pas de subvention spécifique pour leur réalisation.

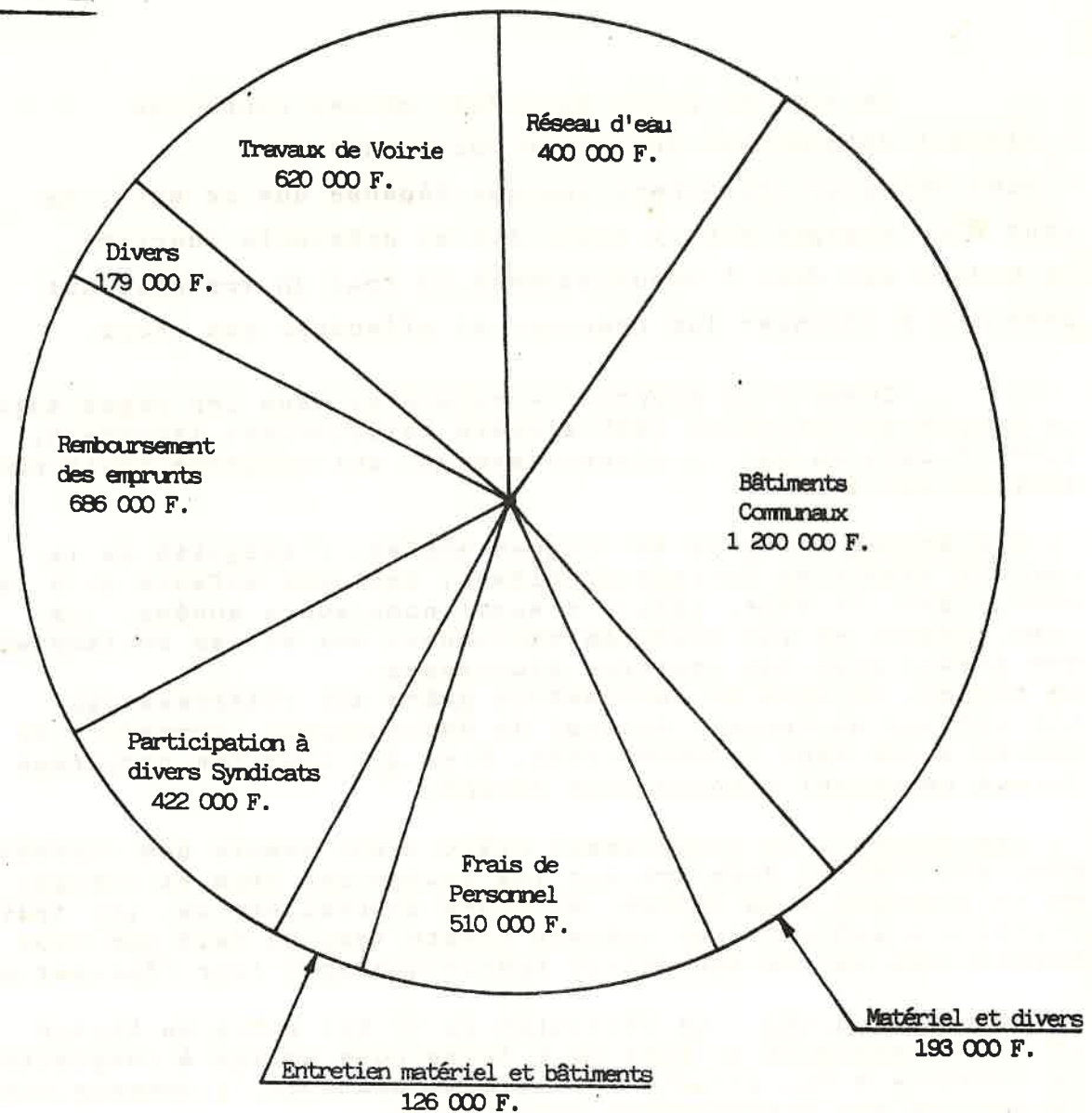
- Le réseau d'eau : La réfection du CD 911 entre La Pallud et l'embranchement du Pont de L'Abime nous oblige à remplacer la conduite d'eau potable sur la même distance, y compris, bien sur, la reprise des branchements individuels. Là encore, la subvention du Conseil Général nous aidera beaucoup.

Si ce budget est considérable, notre liberté d'action est en réalité assez limitée. Nous devons, en effet, réaliser les politiques mises en oeuvre, dans tous les secteurs, avec des augmentations des impôts locaux aussi modérées que possible. Une bonne part d'autofinancement est cependant possible cette année, grâce à la vente d'une importante coupe de bois de résineux, en accord avec l'OFFICE NATIONAL DES FORETS, et qui arrive à point, je pense...

Souhaitons que ce semblant de reprise des ventes de sapins ne soit pas qu'un feu de ... bois ...

# BUDGET PRIMITIF 1985

## DEPENSES



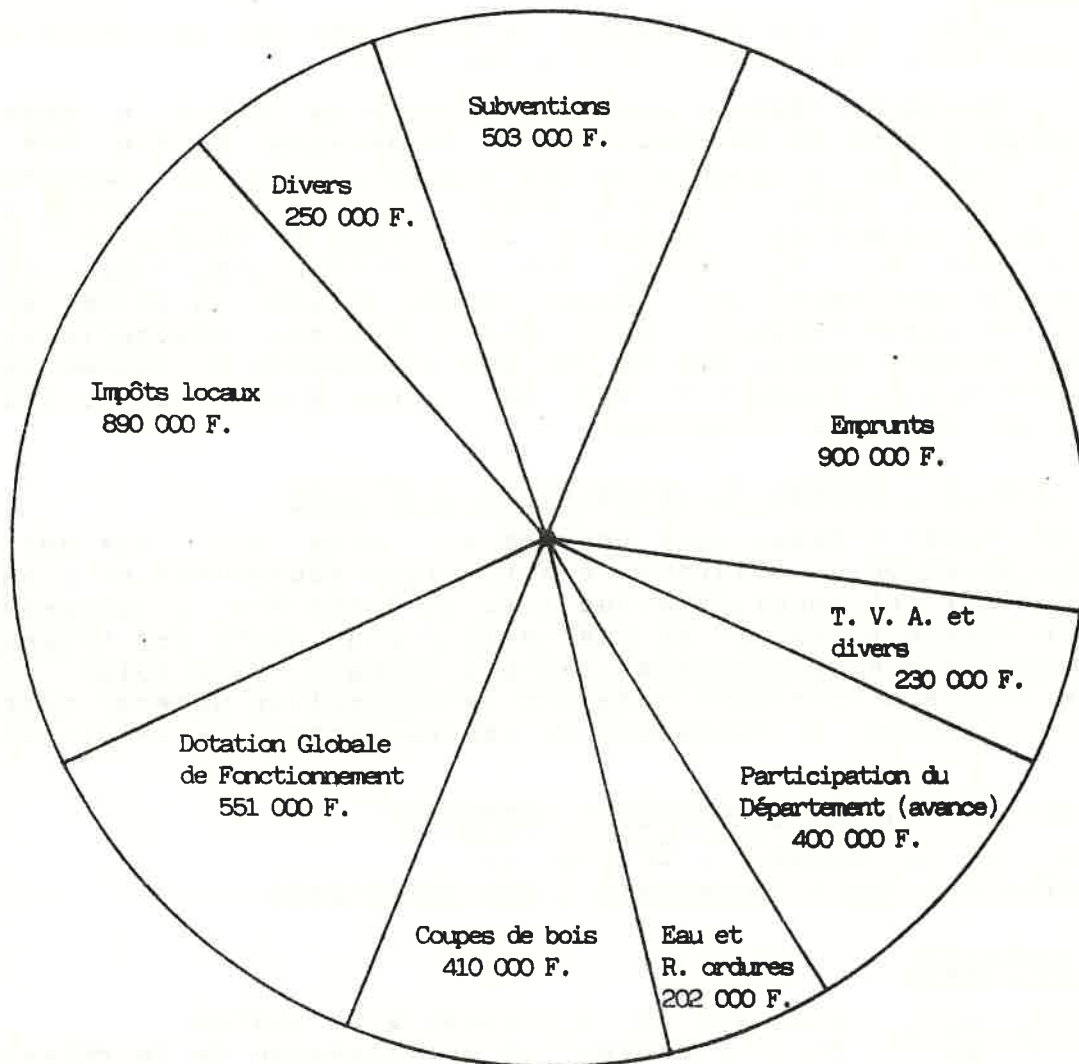
### **LE SAVEZ VOUS:**

Le Budget Supplémentaire: Il n'est pas toujours possible de prévoir un an à l'avance l'ensemble des recettes et dépenses à inscrire au Budget Primitif. Aussi, un Budget Supplémentaire est prévu, en fin d'année, pour ajuster les prévisions à la réalité et aménager les soldes, soit en utilisant l'excédent de recettes, soit en assurant le règlement du déficit.



# BUDGET PRIMITIF 1985

## RECETTES



### LE SAVEZ VOUS :

Le Budget Primitif: Il doit être voté avant le premier janvier de l'année considérée. C'est le document financier fondamental qui doit prévoir toutes les recettes et les dépenses pour l'année civile à venir.

# LES TRAVAUX

## VOIRIE - Route des Filliards

En 1984, la route dite de Fésigny avait été recouverte d'une couche d'enrobés.

Cette année, en vue d'assainir la route des Rey qui était en très mauvais état une canalisation a été posée.

Cet aménagement réalisé sur une longueur de 1000 m. a permis l'élargissement de la chaussée qui passe ainsi de 3 m. à 4 m. Après étude de la commission des travaux, il a été jugé préférable de recouvrir cette portion de route d'une émulsion. Cette solution définitive permettra à la couche de surface de trouver son assise définitive avant de recevoir une couche d'enrobés finale et durable. Ainsi la commission des travaux espère qu'avec un entretien régulier cette chaussée conservera toutes ses caractéristiques, ce qui n'est, hélas, pas le cas sur l'ensemble du réseau communal (routes qui se fendent du fait de couches d'enrobés insuffisantes et à une mauvaise fondation).

### - C.D. 3 - Hameau de Ballevez au Chef-Lieu

D'importants travaux sont engagés sur cette voie ; ils sont dus à l'installation du téléphone électronique souterrain en liaison avec le central téléphonique situé près du cimetière. L'Equipement de Haute-Savoie a profité de ces travaux pour poser des tuyaux pour la collecte des eaux pluviales, afin d'élargir cette voie.

Nous tenons à remercier Monsieur le Conseiller Général pour son action efficace à l'occasion de la réalisation de ce projet.

## TRAVAUX EFFECTUES PAR LES EMPLOYES COMMUNAUX

- Currage des fossés (  $\approx$  8000 m)
- Réfection des branchements d'eau défectueux

## TRAVAUX IMMINENTS

Réseau d'eau : C.D. 911 de la Troppaz à La Pallud

- changement de la canalisation à l'occasion de la réfection de ce tronçon par l'Equipement de la Savoie

Ecole : 2ème TRANCHE ( salle de repos et de jeux - cantine - cuisine - préau -

## ACHATS DE MATERIELS

- Débroussailleuse - pour dégager les abords des voies communales
- Disqueuse à moteur thermique - pour couper les canalisations de fonte et les enrobés.

## VENTE DE BOIS

Cette année la commune a vendu deux lots de bois d'oeuvre

2362 m3 pour 670.000 FR.

828 m3 pour 104.000 FR.

# LE CONTRAT DE PAYS

Vous avez dit " CONTRAT DE PAYS" ?

La Commune de CUSY participe au Contrat De Pays d'Alby. Peut-être en avez-vous entendu parler à propos de questions aussi diverses que la succession des agriculteurs et la garde des jeunes enfants ?

Qu'est ce que c'est que ce contrat de Pays ?

C'est un contrat passé entre un pays, ici celui d'ALBY, et sa région administrative : Le Conseil Régional de Rhône-Alpes, pour la réalisation commune de projets qui contribueront au développement local dans son ensemble, projets trop coûteux ou ambitieux pour être réalisés par des Communes isolées, aux finances réduites.

Le Pays d'Alby est calqué sur le canton d'ALBY-SUR-CHERAN, avec ses onze communes.

Ce sont plus de 6000 personnes qui se trouvent concernées.

Le Contrat de Pays a les mêmes responsables que le SIDECA (Syndicat Intercommunal Pour Le Développement Economique du Canton d'Alby) : le président en est le Docteur PAILLET, Maire d'Alby et Conseiller Général du Canton, les Vices Présidents Messieurs PEILLOUD, Maire d'HERY-SUR-ALBY et DAVIET, Mairie de VIUZ-LA-CHIESAZ, le secrétaire Mr. RIGOT, maire de SAINT-FELIX. Toutes les communes y sont représentées par le maire et des élus de leur choix.

L'objectif du Contrat de Pays est le développement économique global du canton c'est à dire :

- faire fonctionner économiquement le pays grâce au développement des entreprises existantes et à l'implantation de nouvelles, contribuer à améliorer les revenus des agriculteurs, artisans et commerçants.
- retenir et attirer la population grâce à un cadre de vie agréable où les services ne sont pas trop éloignés.
- Créer, maintenir ou remplacer les emplois dans l'agriculture, l'artisanat et le commerce pour le maintien des services existants, développer la production, la commercialisation, la transformation, baisser les coûts, accroître le nombre de clients.

Les atouts locaux sont à utiliser : l'échangeur d'ALBY, la proximité des centres urbains et économiques d'ANNECY, AIX et RUMILLY ainsi que l'attrait du CHERAN, du SEMNOZ, des Etangs de SAINT-FELIX, le calme de la campagne, le charme des paysages ouverts, les possibilités de détente et de repos...

Un travail de réflexion est donc nécessaire pour connaître les blocages, les carences et comment y remédier en fonction des particularités locales, de ce que souhaitent les élus et les habitants. Pour cela 4 commissions de travail fonctionnent, composées d'élus, de techniciens des administrations, d'habitants intéressés : Industrie, Artisanat, Commerce ; Agriculture ; Tourisme ; Cadre de Vie.

.../...



Les commissions doivent transformer les idées en projets, arrêter leur choix, monter un dossier précis pour chaque opération avec devis et calendrier de réalisation. La Région étudie toutes ces propositions et si l'ensemble correspond aux objectifs donnés, à une prise en compte de l'ensemble des problèmes du Pays, signe avec lui le Contrat par lequel elle s'engage à co-financer les opérations retenues, par des subventions, en moyenne de l'ordre de 35 % du montant total. Ces opérations se réalisent ensuite sur 3 ans à partir de la date de la signature. Le montant global des subventions est de l'ordre de 5 millions de francs. Les communes du pays doivent financer les 65 % restant. Les opérations sont à choisir judicieusement, en dehors de celles déjà subventionnées par ailleurs. C'est un coup de pouce donné au dynamisme local.

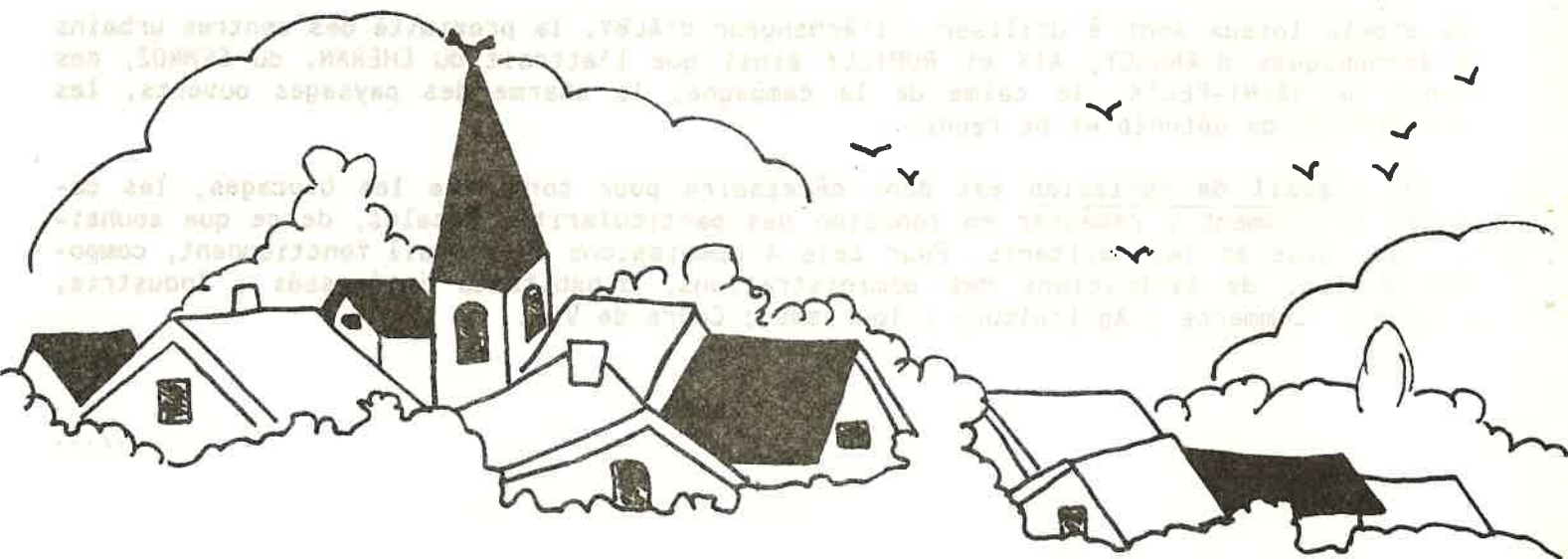
Des études ont été demandées (subventionnées à 50 %) pour mieux connaître certains problèmes (succession des agriculteurs âgés, production et commercialisation du lait "D.D.A.", le commerce et le tourisme dans le canton, l'état des logements) ou pour voir ce qui peut être réalisé dans certains secteurs et à quel coût (aménagement pour l'accès au CHERAN et son utilisation : Pont de l'Abîme, Moulins MIEGE et JANIN, analyse de la qualité des eaux; Etangs de SAINT-FELIX). Des enquêtes sont menées pour connaître les besoins des personnes âgées ou pour la garde des jeunes enfants, par exemple.

Peu d'opérations sont déjà précisées comme l'achat de parcelles pour la réserve foncière industrielle à l'échangeur. Certaines se préparent cette année à l'état de "brouillon" en quelques sorte grâce à des aides particulières de l'état par des postes Jeunes Volontaires (pour les sentiers de randonnées et de ballades) et Travail d'Utilité Collective (réunion et diffusion dans les mairies d'information sur les hébergements les visites, les loisirs existants sur le canton). Les opérations sont présentées par chaque commissions, elles sont déjà très diversifiées

Le Contrat de Pays est dans sa phase d'élaboration en commissions. L'Assistante de Pays y travaille dans les commissions, avec les organismes techniques et au bureau, en mairie d'ALBY : numéro de téléphone : 68.10.10.

Le secrétariat et la gestion sont assurés par le secrétaire de Mairie de SAINT-FELIX : numéro de téléphone : 60.90.30.

Les élus de votre commune délégués au Contrat de Pays peuvent aussi vous donner de plus amples renseignements.



# le Plan d'occupation des sols

L'article 38 de la loi du 7 Janvier 1983 a institué la règle dite de "Constructibilité limitée" dans les communes dépourvues d'un plan d'occupation des sols, ceci dans le but de bien localiser les constructions futures en les regroupant dans les parties urbanisées. Notre commune est dans ce cas et depuis le premier Octobre 1984, l'article L111 du code de l'urbanisme s'applique. Pour éviter une limitation des constructions aux seules zones très urbanisées, et pour organiser au mieux le développement de notre commune, le conseil municipal a prescrit un P.O.S de manière à suspendre les effets de cette règle pendant 2 ans, à condition d'avoir précisé les Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme (M.A.R.N.U.).

Dans un premier temps le C.M. a donc mis sur pied un plan définissant ce M.A.R.N.U. qui permet la délivrance de certains permis de construire.

La première réunion de travail concernant le P.O.S. a eu lieu le 14 Mai. Ont été examinées les servitudes d'utilité publique relatives en particulier aux canalisations de gaz, à la protection des sites, aux installations sportives. Un inventaire des informations à prendre en compte a été décidé: protection des captages, présence de zones humides, de risque d'érosion, de chutes de pierres, protection des zones naturelles, aménagement des berges du Chéran.

Le 17 Juin, une seconde réunion concernant cette fois l'étude de la situation de l'agriculture de la commune, a eu lieu. Faite conjointement par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Chambre d'Agriculture, elle a permis de préciser l'évolution actuelle de cette activité, ainsi que les mesures à prendre pour la maintenir autant que possible.

Comme vous le voyez l'étude est maintenant bien engagée. Le rythme des réunions sera mensuel. Nous vous en rendrons compte dans le prochain bulletin.

=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=

La population est informée qu'un ramassage des objets encombrants aura lieu le VENDREDI 9 AOUT.

=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=





## L'ECHO DES ECOLES

L'année dernière, c'est juste avant les vacances de Février que les enfants du chef-lieu présentèrent leur premier spectacle. Ils remportèrent un vif succès qui incita tout le monde à recommencer.

Cette année, c'est à la fin du mois de Mars qu'ils se sont à nouveau produits sur scène devant parents et amis venus très nombreux.

En première partie, un conte indien où se mêlaient danses, poésie et lumières réunissait tous les petits de la maternelle et beaucoup de leurs aînés. Ce fut un moment envoûtant, plein de charme.

En seconde partie, l'assistance fut entraînée au FAR-WEST. Dans le saloon en fête, les cow-boys, à tour de rôle, dansèrent, chantèrent, récitèrent des poèmes. Il cédèrent un instant leur place aux danseuses d'un French-Cancan endiablé. puis les DALTON, ZORRO, le shérif et les autres revinrent nous amuser.

Et la soirée se termina sous de chaleureux applaudissements.

Cette fête fut préparée dans la bonne humeur avec l'aide de nombreux parents. Quant à nos jeunes acteurs, ils méritent tous nos compliments.



## le voyage a Paris

Le 11 Juin, les enfants des 3 classes primaires de CUSY partaient à la découverte de PARIS, en T.G.V., au départ d'AIX LES BAINS.

Un voyage agréable et rapide amena les 56 enfants et leurs accompagnateurs dans la capitale. Après une promenade en bateau-mouche sur la SEine et un pique-nique ensoleillé au pied de la Tour Eiffel, toute la troupe reprit le car pour admirer d'un peu plus près l'Arc de Triomphe, les Champs Elysées, le Sacré-Coeur et Notre-Dame.

En fin d'après-midi, tout ce petit monde reprit le chemin de la gare où le T.G.V. du retour les attendait.

Quelle merveilleuse journée, détendue et instructive, pour tous ces enfants et leurs maîtres !



# ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE CUSY ET ENVIRONS développe ses activités principalement à CUSY, CHAINAZ et HERY.

Des adhésions provenant de GRUFFY, ALLEVES, ALBY, ST-OFFENGE, ST-OURS concernent surtout la danse des fillettes, la gymnastique des dames, le ping-pong, les voyages.

Pour l'information de la population des trois communes de rayonnement et pour les familles adhérentes extérieures, l'Association diffusera en septembre prochain, une brochure qui sera distribuée à tous les habitants par les P.T.T.

Toutes les manifestations de l'année seront commentées ainsi que les projets en cours d'études, à savoir :

- un terrain de foot pour tous
- des sorties de ski de piste pour tous
- des randonnées en vélo
- une halte -garderie et une organisation de baby-sitting
- un jumelage avec une Association Familiale d'un village de bord de mer pour dynamiser les vacances de nos adolescents.
- des possibilités que pourrait offrir la cantine scolaire pour la préparation des repas des personnes âgées en difficultés
- la mise à disposition à la bibliothèque de livres d'enfants.

Pour la réalisation de cette brochure, les industriels, commerçants et artisans des trois communes seront sollicités pour placer des pavés publicitaires.

Parmi les projets à court terme, deux voyages d'une journée auront lieu en Septembre 1985. L'un concerne les adolescents et leurs familles ainsi que les jeunes enfants accompagnés de leurs parents, qui se rendront, par car, aux AVENIERES où existe un parc d'attractions. Chacun apportera son pique-nique.

Renseignements au 68.25.32 Georges DAGAND.

L'autre concerne les "3e age" d'abord, les adultes ensuite dans l'ordre des inscriptions, qui se rendront le samedi 14 Septembre prochain au Fer à Cheval à SAMOENS. Repas au restaurant, coût de la journée environ 130 à 150 FRs. Il n'y aura pas d'autre avis. Prière de retenir auprès de G. et L. JUILLET avant le 15 Août au 68.24.56

L'assemblée générale de l'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE aura lieu au Foyer Communal le DIMANCHE 6 OCTOBRE 1985 à 16 heures.

famille rurale



# LE JUDO CLUB

La saison 1984/85 se termine sur une très bonne performance du Cub de CUSY :

- cinquième à la coupe Kawashi sur 12 clubs
- troisième à la coupe Pralet sur 15 clubs
- deuxième au Trophée de CUSY, sur 6 clubs représentés

40 judokas remportèrent 32 médailles -cela laisse présager de bons éléments pour l'avenir -.

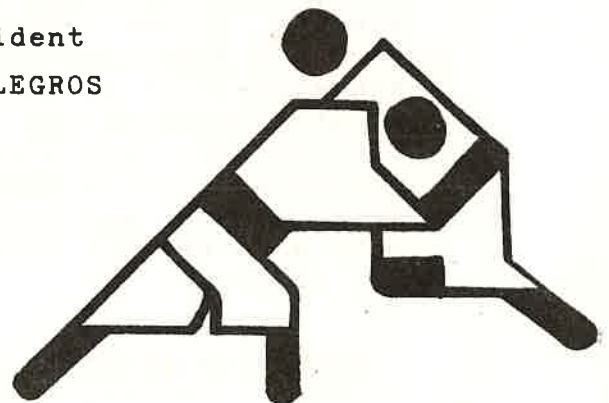
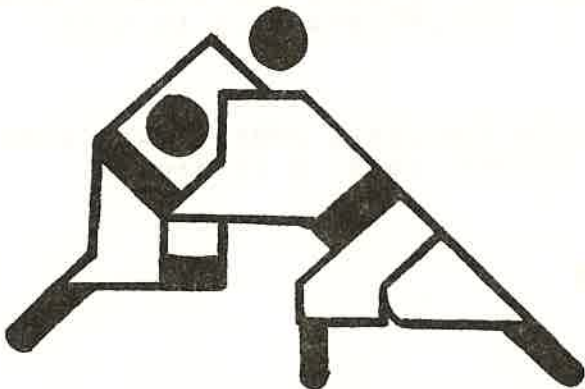
- Les meilleurs poussins du Comité de Savoie sont à CUSY, et les Benjamins du Club se classent 2e de la Savoie.

En cette fin de saison, félicitons les deux ceintures noires -technique- : Florent et Agnès RAVANEL ; cette dernière est de plus championne académique minime UNSS.

Pour l'année 1985-86, le club de CUSY prendra son indépendance et je compte sur votre soutien moral pour encourager tous ces jeunes.

BRAVO à nos champions et à tous les membres du club qui lui permettent de progresser.

Le Président  
Daniel LEGROS





# RANDONNEE PEDESTRE

Le COL DE LA COCHETTE par MONTAGNY et SAINT OFFENGE .... Le TOUR D'ALLEVES par les TOURS SAINT JACQUES .... deux promenades qui ont permis à une dizaine d'adhérents de partager le plaisir de la randonnée et de la découverte de notre région.

Les prochaines sorties nous amèneront au PARMELAN, au PECLOZ, au CHAMP LAITIER (Lès Glières) ou notre sympathique garde forestier nous garantit la rencontre avec chamois, marmottes ...

A ce jour nous sommes vingt adhérents....

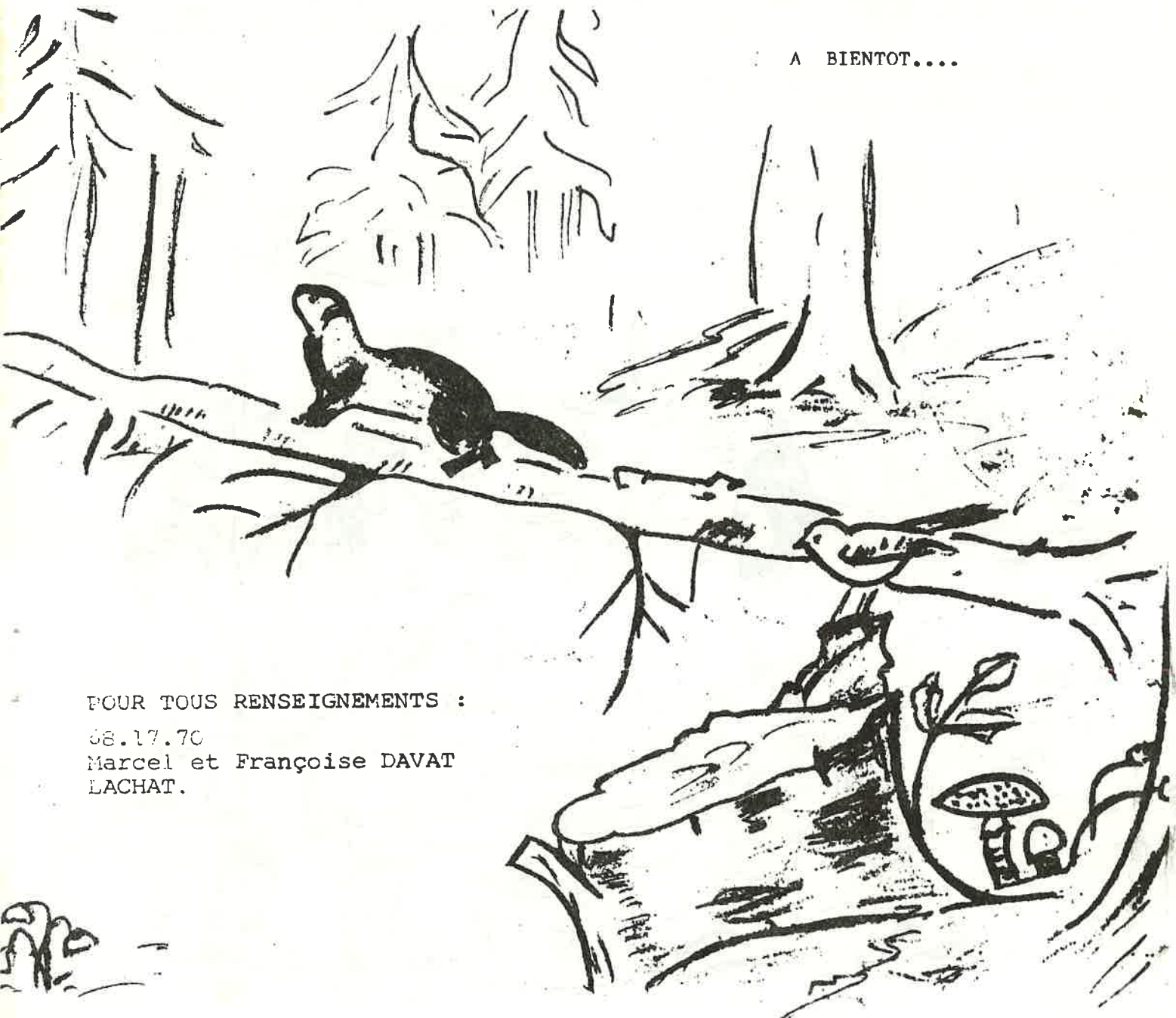
ET VOUS .... QUAND NOUS REJOIGNEZ-VOUS ?..

A BIENTOT....

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

68.17.70

Marcel et Françoise DAVAT  
LACHAT.



# LE COMITE DES FETES

Le 4 mai 1985, le Comité des fêtes a tenu son assemblée générale annuelle. A cette soirée toutes les sociétés étaient représentées.

Un bilan positif des festivités fut retracé par le trésorier et la secrétaire.

Cette année encore nous renouvelons le bal gratuit du 13 juillet accompagné d'un feu d'artifice. Nous reconduisons également la montée au Trousset qui se fera le dimanche 4 août.

Au cours de cette assemblée, un bilan de la gestion du foyer communal a été présenté par le responsable; il a été décidé d'organiser les bals de la vogue par toutes les sociétés réunies au profit de la salle. D'un commun accord, les sociétés se sont donné rendez vous au Trousset pour une coupe affouagère afin d'alimenter le chauffage du foyer. A cette occasion un repas champêtre offert par la municipalité et cuisiné par le comité des fêtes a été pris dans une amicale ambiance.

Nous avons néanmoins regretté l'absence de deux sociétés, d'autre part nous remercions les sociétés représentées ainsi que les personnes venues en leur propre nom.

Nous souhaitons que vous soyez toujours plus nombreux à participer aux festivités de notre commune.

Le Président : S. BOGEY

*S. Bogey*



# POEMES PATOIS

Voici, extraits du recueil de poésies en Savoyard

"DARI LA MORALYE"

trois poèmes de Fernand Tavernier, le "réget" patoisant de Chainaz

## BLU, BLU

Blu, blu l'sèloè  
Blu l'sèloè  
Qu'sè livè s'ti matin

Blu, blu l've du printin  
Blu, l'printin  
Dié lè jû d'ton n'éfan

Blu, blu l'bon'ò  
L'bon'ò qu'vir'uto d'la maison

Blu, blu l'aïjo  
Blu, l'aïjo  
Qu'chantè  
Su mon pomi fliori



## JOZE

Jozè z'è mo  
Mè nion y'on viû  
Al'taï solè su tèra  
Awoé son çhin

Diè la chalo du maï d'Julie  
E s't'édromi  
D'zo son pomi  
Pè jamé pliè sè révèlyi  
Awoé sé z'avliè uto d'lui

Jozè z'è mo  
Mè nion y'on chu  
Al'taï solè diè sa maison  
U bè du v'lajho

S'pèdè yie a tonbâ d'né  
D'é viu Marie  
Marie awoé sô bravo ch'veu to gri  
Pozâ n'na flio su son conscri

## Mon patoé

Mon patoé va r'biolâ  
Mon patoé va r'chantâ

Yiè é l'on diofnâ  
E l'on montrâ  
Du daï  
E l'prégnivô p'ron leurdo  
E voîô l'fère marchî draï  
E n'iu son pa arvâ

Yoré, yoré  
D'çhèto l've du patoé  
Qu'soffliè su ma Sawoé  
D'çhèto l've d'ma Sawoé  
Qu'soffliè su mon patoé.



# POEMES PATOIS

Les poèmes patois de la région de la Savoie  
par M. de la Roche-Beaucourt



Les poèmes patois de la région de la Savoie  
par M. de la Roche-Beaucourt

Les poèmes patois de la région de la Savoie  
par M. de la Roche-Beaucourt